



SPIP 92 :
**Aux manques d'effectifs, à la souffrance
 au travail et à la surpopulation carcérale
 le Directeur Interrégional répond :**
"on attend de la rigueur" !



Nanterre, le 12 juin 2026

L'intersyndicale CGT Insertion Probation et SNEPAP-FSU des Hauts-de-Seine a rencontré le 9 juin en présence de la Directrice du service le nouveau Directeur Interrégional en visite au SPIP 92. Nous avons porté les questions de moyens, de sens et de santé au travail, de reconnaissance salariale, de lutte contre la surpopulation carcérale et la baisse des budgets. En une demie heure d'audience, ses réponses aux problématiques abordées, niant nos réalités, sont loin d'être rassurantes !

On veut des moyens et du sens au travail

Au SPIP 92, de nombreux départs risquent fortement de ne pas être remplacés, nous n'avons plus d'assistante de service social depuis plusieurs années laissant le volet social en jachère, ni de référent·e territorial·e Travail d'Intérêt général entravant la recherche de postes pour placer les personnes condamnées à cette mesure. Pour l'intersyndicale, le dossier RH doit être une priorité de l'administration !

Aux manques d'effectifs du SPIP, le DI répond : « *On attend la plus grande rigueur dans vos écrits et suivis, faites passer le message !* » et demande de « *réduire encore le temps de traitement des TIG* ». Sûr·es que ce message empreint de bienveillance ne laissera pas insensible l'ensemble des personnels du SPIP 92 ! « *Rigoureux·ses dans notre travail* » nous le sommes malgré le manque de moyens mais cela ne peut perdurer. Épuisement professionnel et manque d'effectifs dans un contexte où TOUT est prioritaire ne peuvent être les conditions d'un travail « rigoureux » et lucide !

La reconnaissance salariale est incontournable !

Le reliquat de l'Indemnité de Sujétions Spéciales devait être versé aux conseiller·es pénitentiaires d'Insertion et de Probation concerné·es au premier trimestre 2026 nous sommes toujours dans l'attente ! Les personnels administratifs comme les directeur·rices pénitentiaires d'insertion et de probation n'ont fait l'objet d'aucune valorisation salariale depuis des années ! Il est temps d'agir !

La lutte contre la surpopulation carcérale au cœur de nos préoccupations

La surpopulation carcérale et la baisse des budgets ont des graves conséquences :

- Elles insécurisent les personnels qui ont des publics toujours plus nombreux à prendre en charge.

Intersyndicale du SPIP 92 : La CGT Insertion Probation 92 – Le SNEPAP-FSU
 Siège au SPIP des Hauts-de-Seine 94, Bd du Général Leclerc 92000 NANTERRE
 Mail : cgtspip92@gmail.com

- Elles aggravent la souffrance au travail et entraînent des arrêts maladie.
- Elles sont le contexte d'une montée des agressions dues aux conditions de détention : encore la veille un collègue CPIP a subi une agression alors que depuis plusieurs mois les agent·es du SPIP en milieu ferme demandent à être équipé·es d'ICOM
- Elles génèrent une perte de sens au travail avec la multiplication des annonces et des priorités des services qui s'enchaînent.

Sur la surpopulation carcérale, il a indiqué *"je préfère des matelas au sol en semi-liberté avec des personnes placées sous-main de justice qui peuvent sortir la journée plutôt que des matelas au sol en détention (où les personnes ne sortent pas autant). »*

L'intersyndicale lui a renvoyé qu'aujourd'hui au quartier de semi-liberté et au regard de la capacité des cellules, il était difficile de refermer la porte des cellules (les têtes des personnes placées dépassant parfois du cadre de la porte). Le taux d'occupation est de 136%. Suite à cette remarque le DI a indiqué qu'il allait visiter le Centre de Semi-liberté.

Au Centre Pénitentiaire de Nanterre, il y a des transferts en désencombrement vers d'autres maisons d'arrêt parisiennes : toutes les semaines vers FRESNES ou FLEURY, des profils aménageables proches de la fin de peine (entre 6 mois et 1 an), qui n'ont pas de profil psychologique. On perd donc des profils maison d'arrêt avec qui on a travaillé et qui pourraient bénéficier d'un aménagement de peine rapidement.

MAIS cela ne désencombre pas pour autant puisqu'on a toujours plus d'arrivants : on remplace ces profils par des prévenus ou des condamnés longue peine (ce qui n'est pas le rôle d'une maison d'arrêt). Ce sont les profils centre de détention (peine de 10/15/20 ans) qui se multiplient et ne partent plus du tout. Encore une fois notre quotidien perd de son sens en tentant de gérer que des profils ayant des problèmes psychologiques, profils Centre de Détention, OQTF/ITF ou prévenus sans descente du taux de surpopulation.

En réalité, depuis plusieurs années, des attaques inédites envers l'ensemble de la filière insertion probation pleuvent : arrêts des activités dites "ludiques" en détention - ouverture des Quartiers de Lutte contre la Criminalité Organisée–Les États Généraux de l'Insertion et de la Probation- RH au rabais - détricotage du CSA SPIP ... pour n'en citer qu'une liste non exhaustive.

La CGT insertion probation 92 et le SNEPAP FSU 92 continueront de porter dans l'unité syndicale les revendications des personnels du SPIP des Hauts de Seine pour exercer nos missions dans des conditions dignes et faire valoir une vision humaniste et progressiste de la Justice pénale !

La CGT Insertion probation 92 et le SNEPAP FSU 92

Intersyndicale du SPIP 92 : La CGT Insertion Probation 92 – Le SNEPAP-FSU
Siège au SPIP des Hauts-de-Seine 94, Bd du Général Leclerc 92000 NANTERRE
Mail : cgtspip92@gmail.com